

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 17 (1919)

Heft: 1

Artikel: L'obinion des ingénieurs agricoles sur notre journal

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185562>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'opinion des ingénieurs agricoles sur notre journal.

Sous le titre „De la transformation du Journal des Géomètres en Revue technique des mensurations et améliorations foncières“, la „Schweizerische Bauzeitung“ du 9 novembre dernier s'occupe de notre journal, en s'inspirant, pour motiver son intervention, d'une lettre d'un ingénieur agricole dont nous extrayons ce qui suit :

„Dans son numéro du 15 août 1918, le „Journal des Géomètres“ annonce que sa rédaction a passé en de nouvelles „mains et qu'en outre, en vertu d'une décision du Comité central, „il subit une transformation intérieure. Le nouveau programme „comprendra en premier lieu ce qui a trait aux mensurations „et en plus ce qui concerne les améliorations foncières. Les „cercles intéressés des ingénieurs agricoles se trouvent ainsi devant un fait accompli. Il nous semble que la conférence des „ingénieurs agricoles aurait dû être consultée à ce sujet. Nous „sommes d'accord que le développement de notre sphère d'activité ne peut que gagner par une publicité plus complète. „D'autant plus que l'époque actuelle a démontré l'importance „des améliorations foncières et leur intérêt, non seulement scientifique, mais surtout pour le bien des Etats et des peuples.

„En 1907, les ingénieurs agricoles fonctionnaires ont discuté, „dans une conférence, la réorganisation de la Section des ingénieurs „agricoles à l'école polytechnique fédérale. Le résultat en a été de „diriger toujours davantage l'enseignement vers celui donné aux „ingénieurs civils. L'ingénieur agricole doit résoudre, en partie, „les mêmes problèmes pratiques que l'ingénieur civil (corrections „des rivières, canalisations, assèchements, etc.). L'intimité qui „doit régner entre les tâches professionnelles des ingénieurs „agricoles et des ingénieurs civils ne peut être obtenue que par „leur collaboration à un seul journal. Les ingénieurs et les „architectes possèdent un organe professionnel dans la „Schweizerische Bauzeitung“ qui, je n'en doute, ne refusera pas d'ouvrir „ses colonnes aux questions concernant les améliorations foncières.

Saint-Gall, le 19 octobre 1918.

O. Giger, ingénieur agricole adjoint.“

Monsieur le professeur C. Zwicky, notre collaborateur permanent en matière d'améliorations foncières a répondu qu'il

abonde dans le sens de la lettre de Monsieur Giger, dans ce qu'elle a trait à une collaboration plus intime entre ingénieurs civils et ingénieurs agricoles. Mais la „Schweizerische Bauzeitung“ n'a, jusqu'ici, pas contribué beaucoup à ce résultat. Il serait à désirer qu'à l'avenir la „Schweizerische Bauzeitung“ comprit qu'elle constitue l'organe le mieux approprié du maintien du contact entre ingénieurs civils et ingénieurs agricoles.

Monsieur Zwicky ne peut accepter la position que prend Monsieur Giger vis-à-vis de notre journal et de la nouvelle rédaction. La transformation de notre journal résulte de l'initiative du Comité central de la Société suisse des Géomètres, qui publie le journal, de telle sorte que cette décision ne constitue qu'un acte intérieur de notre association.

Déjà sous l'ancienne rédaction, notre journal s'était occupé des remaniements parcellaires, et s'il fait dans l'avenir une plus grande place aux améliorations foncières, c'est dans la constatation toujours plus fondée que l'exécution des mensurations cadastrales est en relations toujours plus étroites avec celle des améliorations foncières et de plus que la confection des plans en résultant est de la compétence des géomètres. C'est pour cela que l'enseignement théorique donné aux géomètres à Zurich et à Lausanne comporte des cours d'améliorations foncières et il est naturel que cette dernière branche soit également traitée dans notre journal.

Lorsqu'on m'a offert d'entrer dans la nouvelle rédaction avec un mandat précis, j'ai immédiatement accepté, après avoir obtenu l'assentiment de quelques ingénieurs agricoles. Il ne pouvait être question d'une conférence des ingénieurs agricoles fonctionnaires, car il ne s'agissait dans l'esprit de la nouvelle rédaction que d'une invitation à collaborer à notre journal et non de considérer notre journal comme organe officiel des ingénieurs agricoles. L'invitation à collaborer a été faite en ce sens que le numéro d'août de notre journal portant la déclaration de la nouvelle rédaction, a été expédié aux ingénieurs agricoles fonctionnaires et privés.

Dans le domaine des améliorations foncières, la pratique soulève une foule de questions spéciales qui ne peuvent intéresser que les ingénieurs agricoles et les géomètres. Or, pour l'examen de ces questions professionnelles intimes, la „Revue

technique suisse des mensurations et améliorations foncières“ constitue un organe plus approprié que la „Schweizerische Bauzeitung“; cette dernière, de par son cercle intéressé, n'étant presque pas à même de disposer de ses colonnes en vue de l'élucidation de questions de détails qui n'intéressent qu'une partie restreinte de ses lecteurs.

A notre avis, il ne s'agit de trancher la question de savoir, si la publication de ce qui a trait aux améliorations foncières doit être du ressort exclusif de la „Revue des géomètres“ ou de la „Schweizerische Bauzeitung“; mais il s'agit simplement de choisir, dans chaque cas particulier, l'organe qui puisse réunir le maximum de lecteurs intéressés. Je conclus donc en exprimant le vœu qu'à l'avenir les deux organes apportent chacun leur contribution à l'avancement de la question en jeu, c'est-à-dire, celui des améliorations foncières. (A suivre.)

Heinrich Spiess †.

Am 9. November starb in Beira, Mozambique, Südafrika, an der Grippe mit Lungenentzündung Kulturingenieur Heinrich Spieß von Bülach im 31. Altersjahre.

Diese anfänglich belächelte, nun so würgende Seuche hat unseren lebensfrohen Kameraden, im Dienste einer Industriegesellschaft, weit von seinem Heimatlande hinweggerafft. — Wenn Spieß oft hart urteilte und manchmal hart handelte, so wollen wir nicht vergessen, daß er einen klaren Blick für Menschen und Dinge hatte und deshalb auch rasch vorhandene Mängel sah, die er nicht ohne Stellungnahme hinnehmen wollte. Für seine Freunde trat er aber immer tapfer ein und bewies eine rührende, unauffällige Anhänglichkeit.

Heinrich Spieß zeigte schon im frühen Knabenalter Neigung zu den Naturwissenschaften und besaß schon dazumal eine ausgesprochene Beobachtungsgabe; viele Steine zeugten von der guten Kenntnis der Kiesgruben seines Heimatstädtchens. Als dann nach der Maturität, an der Kantonsschule in Zürich, die Ingenieurwissenschaften oder die Chemie als Berufsgebiete in Frage kamen, da haben die Erinnerungen an die Streifereien in Flur und Wald, seine Liebe zur Natur, zur weiten Welt, ihn bestimmt, Ingenieur zu werden.